L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;
DIMANCHE MATIN, 22 DECEMBRE.

FEUILLETON
A la Troisième Page.

Les victimes des insurrections.

On sait l'impression causée en Europe et en Amérique par l'exécution des Féniens de Manchester. M. Louis Blanc écrit à ce sujet au *Temps* de Paris :

"Après l'exécution, plusieurs districts de Manchester ont été traversés par une procession funéraire d'Irlandais. Hommes, femmes, enfants s'avançaient lentement, la douleur peinte sur le visage, et gardant un profond silence. Arrivés devant la maison de la mère d'Allen, ils se sont arrêtés, pleins d'émotion, pleins de respect; et, sans qu'un cri ait été poussé, sans qu'une parole ait été dite, tous les fronts se sont découverts. Le silence des peuples est la leçon des peuples.

"Peu de temps avant l'exécution, une noble et généreuse dame, la marquise de Queensberry, avait envoyé aux condamnés, pour leurs familles, un chèque de 300 liv. st. qu'accompagnait une lettre touchante : "Mes chers amis, il se peut que ces lignes, au moment où vous allez quitter ce monde, vous apportent quelque consolation. Je vous fais passer par un fidèle messager quelques secours, pour vos femmes et vos enfants, dont je prendrai soin de tout mon pouvoir, tant que je vivrai.... Adieu, puisse Jésus-Christ, le rédempteur des hommes, nous sauver tous! Puisse-t-il répandre sur vous ses dernières bénédictions ici-bas et vous les continuer éternellement dans le ciel.

"Ventnor, Ile de Wight.
"CAROLINE QUEENSBERRY."

"Je vous parlais tout à l'heure de la procession funéraire des Irlandais à Manchester. Hier, dimanche, une procession du même genre, formée dans le même but, animée de la même pensée, s'est rendue solennellement de Clerkenwell à Hyde Park, à travers les rues de Londres. Cette fois, Irlandais, Ecossais et Anglais marchaient côte à côte; et, chose admirable, la partie du cortège la plus nombreuse était composée d'Anglais! Il était précédé, ce cortège lugubre, d'une bannière noire portant ces mots: "L'inhumanité de l'homme à l'égard de l'homme plonge dans le deuil d'innombrables multitudes."

"On a fait halte au centre de Hyde Park. Là, M. Finlen a prononcé quelques paroles en l'honneur de ceux qui étaient morts "non comme des héros." Il a fini en disant: "Que leurs âmes reposent en paix." Les assistants ont répondu à haute voix: *Amen*. Puis en présence de toutes ces têtes nues, au milieu de cette foule émue jusqu'aux larmes, un d'eux a récité le *De profundis*, on s'est séparé alors avec le recueillement qui n'avait pas cessé un seul instant de marquer cette manifestation, si caractéristique.

"C'étaient des ouvriers qui étaient là. Le gouvernement avait cru devoir représenter, aux yeux du monde, l'Angleterre implacable, et voilà: ils ont représenté, eux, l'Angleterre miséricordieuse et sereine."

L'exécution des trois Féniens a été à notre avis une faute politique, et ses résultats le prouvent. Nous admirons fort la sensibilité et la générosité de la marquise de Queensberry, mais il n'est tant de larmes versées pour les assassins, ne pourrait-on en répandre un peu sur l'assassiné? Le policeman Brett avait aussi une famille, une femme qu'il laisse dans le désespoir, des enfants qui connaîtront la misère. C'est un martyr aussi, le martyr du devoir. Mais personne ne pense à lui ni aux siens. Toutes les tendresses sont pour les meurtriers. A la victime, on crie: "meurs, chiens!" et on passe. Pourquoi a-t-il eu la sottise de se laisser tuer!

Il faut absolument protester contre la peine de mort, nous protesterons comme tout le monde, mais nous protestons encore plus contre la peine de mort infligée par des particuliers à un malheureux, que contre celle décrétée par la justice régulière contre des assassins.

Courrier des Etats-Unis.

L'IRLANDE.

Entretenue par la cherté des subsistances l'agitation ne se ralentit pas dans le Royaume-Uni, elle a des racines d'autant plus profondes qu'elles s'étendent jusqu'au-delà des mers.

Le fénianisme n'est si dangereux que par la force nouvelle qu'il puise sans cesse dans les émigrés irlandais, devenus citoyens américains.

Il résulte de l'ensemble des documents puisés au parlement britannique, en 1864, que 5,330,836 habitants du Royaume-Uni ont émigré du 1er janvier 1815 au 1er janvier 1863, 1,234,506 sont allés dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, 3,238,579 aux Etats-Unis; 892,152 à la Nouvelle Zélande et en Australie; 105,599 dans l'Inde orientale et les autres établissements britanniques. Le chiffre de l'émigration a été de 128,469 en 1860, de 91,770 en 1861, de 121,214 en 1862, de 121,765 en 1863.

Pour cette dernière année, 49,867 émigrants (41 0/0 du nombre total) étaient Irlandais.

Aussi la population de l'Irlande diminue-t-elle rapidement, malgré l'envahissement graduel de ce pays par les colons venus d'Angleterre et d'Ecosse.

La population de l'Irlande était en 1841 de 8,175,124 habitants. Dix ans plus tard, en 1851, elle avait éprouvé une réduction de 19,85 0/0, et n'était plus que de 6,552,385 habitants. Le chiffre de la population était descendu à 5,764,543 habitants, dont 678,661 anglicans, 586,563 dissidents, et 4,490,583 catholiques.

Il y a donc pour l'Angleterre, au dehors comme au dedans, de formidables éléments de discussion politique et religieuse.

LE CLERGÉ ET L'UNIVERSITÉ.

L'archevêque de Paris est un des rares prélats français qui ne soient pas inféodés aux doctrines ultramontaines et qui ne voient pas dans l'Université une ennemie ou une rivale du clergé. Nous lisons dans la *Patrie* :

Le *Moniteur* contient le compte-rendu de la séance qui a eu lieu dimanche 24 novembre, à l'église Sainte-Geneviève. Nous ne pouvons reproduire en entier, comme nous l'aurions désiré, le discours de Mgr l'archevêque de Paris. Mais nous en extrayons deux passages qui ont singulièrement frappé l'auditoire, et qui empruntent aux circonstances actuelles un intérêt particulier. Personne n'a été étonné de la modération, de l'esprit de conciliation et de concorde, et du caractère vraiment religieux qui ont inspiré toutes les paroles de Monseigneur de Paris. Il appartenait à cet éminent esprit de rester en dehors et au dessus des passions avec les deux partis; mais on attendait encore plus de Monseigneur de Paris, et on n'a pas été trompé: il a saisi cette occasion de manifester ses sympathies pour l'Université, et nous avons été heureux de constater qu'il n'en a pas oublié le chef.

Voici les deux passages que nous signalons à nos lecteurs :

"Ceux qui se dévouent à l'éducation ne m'apparaissent point en ce moment comme des laïques ou comme des prêtres; ils sont tous des ministres, des précepteurs investis d'une haute mission, devant éclairer l'esprit de leurs élèves, discipliner leur cœur et régler leur vie, c'est-à-dire leur enseigner le secret de se connaître, de s'appartenir et de se gouverner.

"Aussi c'est avec joie que je vois l'Université et le clergé s'accordant à proclamer cette loi si philosophique et si religieuse, et se donnant la main par dessus des nuances et des différences que les meilleurs d'entre nous doivent s'appliquer de plus en plus à faire disparaître, pour le progrès de nos élèves et pour la gloire de notre œuvre commune."

Et plus loin :

"Qu'il me soit permis de ne pas oublier les maîtres. Je vous ai connus, messieurs, qui élevez la jeunesse: à deux pas d'ici, dans un lycée qui touche à cet édifice, je vous ai vus à l'œuvre, j'ai pu apprécier l'autorité de votre vie, la conscience que vous portiez dans vos études, le dévouement qui vous animait, et je me sens pressé de faire ici pour vous des vœux."

NOUVELLES DU CORPS LÉGISLATIF.

Voici une conversation recueillie hier dans un bureau du Corps législatif :

— Voulez-vous parier que d'ici à un an, M. Emile Ollivier sera ministre?

— Voulez vous parier, vous, qu'aux prochaines élections il ne sera pas réélu?

Ces deux éventualités sont possibles; mais qu'est-ce que cela prouverait? Qu'au moment où les électeurs ne voulant plus de M. Emile Ollivier, le pouvoir le ramasse.

— On a remarqué dans le monde politique, et surtout dans les couloirs du Corps législatif, que la nomination du nouveau ministre de l'Intérieur coïncidait avec un mal de gorge du ministre d'Etat.

— Les orateurs sont comme les astres, a dit un ami de M. Ollivier: quand l'un se couche, l'autre se lève.

— On parlait d'une lettre de M. Ollivier à ses électeurs pour expliquer ses discours imprévus.

— Il ne sera donc jamais ministre? demandait la femme d'un haut fonctionnaire au sénateur le mieux informé de tout Paris?

Madame, répondit celui-ci, M. Ollivier a le tort d'être toujours penché sur son éloquence, il s'y mire et s'y noie, c'est le Narcisse de la parole.

On a beaucoup remarqué, depuis l'ouverture de la session, un redoublement d'intimité entre M. Thiers et M. Berryer. Ils se sont complètement rapprochés sur ce terrain de la question romaine. Les opinions qu'ils professent à cet égard leur ménagent des sympathies nombreuses dans la Chambre, dont la majorité est "ponvoir tempéré" à outrance. Dans cette question, l'opposition n'aura pas beau jeu—car il n'y en a pas, à propos de laquelle elle soit plus divisée.

Et cependant, si M. Jules Favre trouve les mêmes accents que l'année dernière, lorsqu'il traita le même sujet, il peut être assuré d'un succès. Ce jour-là, la Chambre entière fut attachée à ses lèvres. On frémissait d'émotion et d'admiration plus encore. On vit des ministres quitter leur banc et aller serrer la main à l'orateur.

—Nous lisons dans le *Figaro* :

En fait de solution de la question romaine j'en sais bien une.... Non! disons tout de suite que c'est une simple plaisanterie, assez inoffensive pour faire rire au besoin le général Kanzler.

L'idée vient d'un anglais anonyme, humoriste et ami de la paix :

Ce qui vous préoccupe surtout, dit-il aux partisans du temporel, c'est l'*indépendance* du pape. Eh bien! j'ai un moyen de la sauvegarder.

Qu'on achète pour Sa Sainteté le steamer *Great Eastern*, aussi vaste pour le moins que le Vatican; il sera là chez lui, ne dépendra d'aucun souverain, pourra à sa guise passer l'hiver à Gênes et l'été au Hâvre, peut-être même se montrer aux carêmes du Nouveau-Monde le front vénéré du vicaire de Jésus Christ.

Pour Rome et l'Italie, c'est le gage d'une réconciliation sincère. Pour le pape, c'est l'indépendance absolue et le retour aux vertus de Simon Pierre, le pêcheur du lac de Tibériade.

FAITS DIVERS.

OURS AU ROI.—Le *Parura* a emporté pour l'Europe, à son dernier voyage, un magnifique ours blanc, destiné à Victor-Emmanuel. C'est un cadeau de saison. On sait la passion insensée de monarque italien pour les ours, qu'il aime presque autant que les femmes. L'ours blanc dont il s'agit est très jeune, très gros et très féroce, et possède toutes les qualités requises chez ces animaux. On l'amènera en cage sur le pont, comme de juste, afin qu'il puisse mieux recevoir les émanations de la température boréale dont on jouit en ce moment.

—On a annoncé que l'ambassadeur d'Autriche et sa femme, [illegible] *Courrier français*, [illegible]

La nouvelle n'est pas exacte. M. et Mme de Metternich sont actuellement étrangers à la po-[illegible]

conde poursuite dirigée contre le *Courrier français*. C'est le parquet qui, trouvant dans le fait de la reproduction d'une assignation [illegible] *Courrier français* [illegible]

[illegible] pouvons ajouter que M. et Mme de Metternich vont intenter un nouveau procès au *Courrier français* à l'occasion des réflexions qui ont accompagné la publication de leur assignation. Le procès de Mme de Metternich contre le *Courrier français* ne sera très certainement plaidé que la semaine prochaine.

— M. B.... entrait hier à la Bourse.

Un pauvre diable, mal vêtu, l'air piteux, la [illegible]

M. B.... surpris, ne reconnaissant pas cet homme, le regarde. Celui-ci le salue de nouveau.

— Pardonnez-moi, dit M. B...., je ne me rappelle pas....

L'homme alors, à voix basse :

— Monsieur, c'est moi qui ai eu l'honneur de vous arrêter il y a deux ans pour vous écrouer à Clichy.

— Ah! très bien! fit B....

L'homme reprit avec un peu d'hésitation.

— Je suis, ou plutôt j'étais garde du commerce. Maintenant que la contrainte par corps est supprimée, je suis sur le pavé. Je ne suis pas heureux, j'ai une femme et un enfant.... et, si c'était un effet de votre bonté!.... si vous vouliez m'accorder un petit secours?.... si peu que ce soit?....

M. B.... fut ému de cette détresse. Il oublia la nature de ses *relations* passées avec ce malheureux, et il lui glissa cinq francs dans la main.

Il s'éloignait, quand l'autre courut après lui :

— Monsieur!

— Quoi?

— J'ai eu le plaisir de vous arrêter *deux fois*.

B.... ne put s'empêcher de rire.

Il donna cinq francs de plus.

—On lit dans les annonces de l'*Indépendant* de Douai :

ON DEMANDE—Un bon JARDINIER connaissant parfaitement son état et sa femme.

Que les maîtres sont exigeants! Comment demander à un jardinier ce qu'on obtiendrait pas même d'un philosophe.

—Plutarque rapporte qu'Antoine, succombant sous le poids de l'infortune, envoya un cartel à Auguste. Auguste lui fit répondre qu'il avait mille moyens de mourir sans celui-là.

—Les chiens avaient détrôné le *feu sacré*, les voici déposés à leur tour.

On ne dira plus que mademoiselle Favart à le *feu sacré*; c'est fini d'imprimer que mademoiselle Schneider a *du chien*; voici Julia Baron qui a *du v'lan!*

V'lan dit tout; à bas le feu sacré! à bas le chien!...

J'ai le feu sacré,
Tu as du chien,
Il a du v'lan!

— La race perdue des fins moralistes, condensant une idée en deux lignes, se retrouve à la *Vie Parisienne*. Trois petites perles :

— La science du monde consiste à en respecter les futilités...

— "Que vous êtes méchant!" Expression la moins équivoque de la bienveillance d'une femme pour un homme.

— En amour, la colère sincère est inappréciable. Les femmes le savent bien; aussi les voit on chercher à la provoquer de toutes façons et se délecter de ses symptômes mêmes.

— M. Pierre Véron a signé dans le *Monde illustré* un charmant mot d'enfant :

"C'était chez un de nos amis qui a la faiblesse de se teindre. Il n'y a pas de mal à cela, n'est-il pas vrai? Et comme il procédait à l'opération dans le silence du cabinet, son fils, un gamin de six ans, espiègle comme un écureuil, entrebâille soudain la porte et avec un petit sourire diabolique :

— T'es bien heureux, papa, que je ne sois pas un enfant terrible!"

Liste des Lettres.

Nlle Orléans, 22 décembre 1867.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, pendant la semaine, de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et le dimanche de 9 h. à midi.

A
Adam M — Ancessy capt — Allen Oscar — André Léon — Aubry P Melle

B
Barbey Theodor, Bares Bertrand, Braud G, Batemale R, Barrezi J, Barraco Ignazio, Baquie J P, Batail N & Co, Berrard capt, Bechet Louis, Belanger Artur, Bertucci Domenico, Berquery J B, Berard A Rev, Bellino J S, Briody John, Briant Jules, Bosco Jean, Boggio Alfred, Bourges A, Bossio C, Blouin A, Bordenave Pierre, Bonnanno Nunziato

C
Chas Francisco, Callejas Manuel, Calderaro Maria, Chaffanion C, Castillan A Mme, Rosa, Camardi B, Castro Manuel, Campoy S, Chaissy Augt, Chevalier G J, Cinotta Domenico, Clapella C, Cottage Prosper, Collerton jeune, Cornier Pierre, Corne François, Courtois C, Cutin J M, Couget H B, Cornier F Mme

D
DaRocha, Becker & Co, Delstan Vve Mme, Deffanc Z Mlle, De Burh O, Doutarn Antoine, De Herre Augusto, De Sacco J, Del Socorro Maria, Deleedernier C, Delabaye E A, De Mortie A Me, Mlle, De Assise L F, Dehergus J, Deveau A O, Degautiere A P, Dia Madrid M, Dresmartine, Rev, Delmonico E, Defranne C A, Dufour Félix, Diaz Manuel Dias, Dodard Joseph, Duvigne Vve Me, Durand J M, Dubourg Vve Pre, Dupont M Mme, Duthil Vve Pierre

E
Ernandes J P, Emoy Domingo, Espisetto, Estoup Jean, Escude M Mme

F
Fallo Giuseppe, François Mme, Fayssoux C J, Fauche J A, Frederic L J, Frederick Celestin, Ferran Pierre, Frenty Francis, Forstall A J, Foucher L L, Feute Giovanni, Foure C Rev, Furedo Juan

G
Gautreaux L Mlle, Galbany Antonio, Gautreaux J, Geldere J, Gomez M A, Gomez N J, Gomes Thomé, Guedry F E

H
Honrat dit Crouzet

J
Inocenti Giovani, Jcbert J B Rév

L
Lanfranco Bernardo, Lacava Antonino, Lacava A, Lamarque C Me, Lacaze P A, Laitré J Mme, Le Bel A, Laterriere C, Lamy T Rev, Levy Léon, Le Gross F, Leroy C, Lefage G, Lecesne Vve A, Legras Emile, Lebrun A, Lipiri Giovanni, Luque C

M
Machon P, Marello M, Mansion L, Marton J J, Magnon Oscar, Mascari Michell, Mattina Tomaso, Martello D, Megner Jos, Mascarnell A Rev, Maurano Antonio, Maggiore Giovanni, Mangel Félice, Massion B, Missoni & Jocherose, Malledon J, Maetas Anastasio, Metoyer F Mlle, Mistier E G, Mire Evariste, Montout, Martin Paul, Morel A Mlle, Morand Pierre

N
Nazarie Luca, Napoli Luigi, Narcisse W H, Narcisse L A Mlle, Nachon F Rev, Nigro Domenico

O
Olard Etienne, Oter Sebastian

P
Pacca G, Pale J & Co, Prat Emile, Paupe Ernest, Pahl R, Perez Juan, Petit J B, Tetrovic Charles, Pierre Joseph, Pittari Antonnino, Picard Capt, Priam Jean, Porche J A

Q
Quavraux Eugène

R
Rando Pietro, Rimassa M Mme, Ribet Francisco, Rialland Jos, Rouzan M, Russo Salvatore

S
Samaroos J B, St Amant F A, Sarran J, Saux Thomas, Sparicio Mariano, Sartore Leonardo, St Martin Franç's, Serres Belmont, Sertrau Alphonse, Serracchiano A, Ségure S Mme, Sibadey G, Simon Alfred, Sivori M, Sorley C, Sonist Charles, Soeza G J, Storg H C, Sorone Francesco, Songuron Jules

T
Trescasse J B, Treya Esteban, Théard frères, Torres Miguel, Tousseau A, Thelomier M Rev, Toliadeno B F, Trudeau A Z, Taranto Bartelo

V
Vallois Victor

Z
Zaratin J J, Zoé Zoé Mlle

R. W. TALIAFERRO
Maître de Poste.

No 49 - - Rue Royale - - No 49

L. UTER

ANNONCE à ses amis et au public de la ville et de la campagne qu'il a reçu des derniers arrivages d'Europe et du Nord et a maintenant en magasin le plus grand assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans, savoir :

Glaces françaises et allemandes, Tableaux à l'huile, Chromos, Gravures; Lithographies coloriées et unies; Albums; Corniches de fenêtres, Stores, Rideaux de dentelle, Bandes de rideaux; Cadres de portraits, à forme ovale et forme carrée; Cadres dorés et en bois de rose, de forme ovale et à photographies, toutes les variétés; Glands et Cordes de portraits; Articles d'artistes. Ouvrages d'architecture, etc, etc, et divers articles de ménage trop nombreux pour figurer sur cette liste.

N. B.—Un beau Mobilier de salle à manger, en chêne ciselé, français, et une très belle Bibliothèque et Secrétaire importés, à vendre au comptant, aux plus bas prix possibles.

Il étame les vieilles glaces et dore les vieux cadres.

15 déc—1m

P. MALOCHEE,

86 & 88—RUE DE CHARTRES—86 & 88
(Encoignure Conti)

VIENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un assortiment complet de **Porcelaines, Faïences, Cristaux, Verreries, Ferblanterie, Coutellerie, Fer battu, Affûtide véritable, Huiliers, Tire-Bouchons patentés à levier, Bols à punch, Lampes à Huile de charbon, Plateaux, Services de Lavabo décorés, Garnitures de Toilette variées, Garnitures de Cheminées, &c.**

—AINSI QUE—

Tous les articles imaginables d'utilité ou de luxe en usage dans le ménage en GROS et en DÉTAIL.

Les emballages pour la campagne sont faits par des emballeurs de premier ordre.

Assurez-vous des prix de la maison Malochee avant d'acheter ailleurs. Adressez-vous aux Nos 86 et 88, rue de Chartres, encoignure Conti. 23 nov—1m

J. LUDOWIG,

134.....RUE DU CANAL.....134

J. LUDOWIG vient de quitter la confection de tailleur. Il annonce à messieurs les tailleurs et au public en général qu'il vient de recevoir par les steamers "City of Limerick" et "Bavaria", un assortiment de MARCHANDISES des meilleures manufactures de France et d'Angleterre. Sa longue expérience le met à même de faire un CHOIX DU MEILLEUR GOUT et de QUALITÉ SUPÉRIEURE. Il invite le public et surtout les connaisseurs à venir eux-mêmes en juger.

MARCHANDISES
Françaises et Anglaises,
COMPRENANT :

DRAPS SEDAN, ELBEUF, EDREDON, SATINS LAINE, GILETS cachemire, soie et velours, matelassé, soie et velours, blanc pour soirée, ETOFFES DE LAINE pour habillements complets, SOIERIE et FOURNITURES en tous genres pour tailleurs.

L'attention des Dames est respectueusement appelée sur un assortiment d'ETOFFES pour MANTEAUX et PALETOTS, telles que :

DRAPS VELOURS (est toutes couleurs),
PELUCHE,
CHINCHILLA,
CACHEMIRE, } blanc, écarlat.
ECARLAT.

Tous ces articles seront vendus à 25 pour cent au-dessous du prix du marché, suivant leurs qualités.
28 nov— 1m

Au bon café.

LES amateurs trouveront constamment toutes les meilleures variétés de cet article fraîchement torréfié et moulu avec un soin minutieux; aussi, un grand choix de gros[illegible] chez V. E. SARRAZIN, No [illegible], Chartres et Conti. [illegible] Gousb, jeu, conserves et saucissons de Lyon. 5déc—1m

---

SPECTACLES.
Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALHAIZA, EDOUARD CALABRESI } Directeurs.

Dimanche, 22 décembre,
Début de Monsieur [illegible], premier rôle jeune.
Première représentation de :
LES VIVACITES DU CAPITAINE TIC,
Comédie nouvelle en 3 actes.
Grand succès du Théâtre du Vaudeville, consacré par [illegible] représentations.
Le spectacle sera terminé par
LA FILLE DU REGIMENT,
Opéra en 2 actes de Donizetti.
Le spectacle commencera à 6 1/2 heures.
LUNDI 23—2me représentation de
Lucie de Lammermoor,
Grand opéra en 4 actes de Donizetti.
22 déc — On commencera à 7 heures.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Rue Saint-Charles...Nlle-Orléans.

SPALDING ET BIDWELL............Directeurs.
A. H. DAVENPORT..................Régisseur.

Lundi soir, 23 Décembre, et tous les soirs.

GRANDE ATTRACTION POUR LES FETES DE NOEL.

La pièce admirable **HISTOIRE D'ENCHANTEMENT** couronnée d'un brillant succès, dans laquelle figure la plus belle **TROUPE DE BALLET** en Amérique, et les **DECORS LES PLUS SOMPTUEUX** qu'on ait vus jusqu'à présent, tels que ceux du Grand Carnaval et de la scène des Masquerades, scène où paraîtront tous les artistes du Théâtre. Egalement, la nouvelle Cascade en cristal, la magnifique scène de Transformation magique et l'admirable Tableau.

Cinq mille Cadeaux de Noël
envoyés par
M. D. BIDWELL,
de la
GRANDE EXPOSITION DE PARIS,
SERONT DISTRIBUÉS
à la
Grande Matinée de Noël.
22 déc—

REOUVERTURE DU
Musée Crescent City.
DIX MILLE CURIOSITÉS.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.
(En face de l'Hôtel St-Charles.)
Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES..................Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Ménagerie de la Nlle-Orléans, de AMES, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie a plusieurs animaux de plus: on remarque, parmi les nouveaux venus, l'éléphant Sahib BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc du Pôle, &c.

On verra au Musée le professeur GREINER, l'habile souffleur de verre, où sont les deux machines à vapeur fonctionnant constamment; Mlle ANNA E. LEAK, la merveille sans bras qui fait des choses surprenantes à l'aide de ses pouces de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts. 14 nov

Premier Grand Bal Paré
DONNÉ
Par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens
AU THEATRE NATIONAL,
au coin des rues Baronne et Perdido,
le **MERCREDI SOIR, 8 Janvier 1868.**

—DIRECTEURS.—

G. H. Braughn,	Chs Keller,	L. A. Richards,
J. Bernegaey,	C. O. Gerlein,	P. Gehlbach Jr,
G. Antoguini,	A. R. Bech,	R. Gerlein,
J. A. Strasser,	P. White,	H. Groesh,
Chs. Moore Jr,	E. P. L. Ravain,	D. Holzhal,
J. F. Weckerling,	W. Reiss,	P. Menfort,
F. Shumacher,	A. Sambola,	J. Santrol,
Thos. Dunn,	E. De Blanc,	J. Herzog,
J. Kuntzman,	W. Reinerth,	R. F. Walshe,
Thom. Fatjo,	E. E. Abadie,	J. W. Bryant,
M. E. Falk,	T. B. M. Peale,	M. Lefebure,
J. Dubalen,	A. Ivey,	

Prix du billet.....$2 50.

On peut se procurer des billets de messieurs et des billets d'invitation de dames en s'adressant à l'un des directeurs ou au bureau de G. H. Braughn, Commercial Alley No 25; à A. Martin, rue de la Vieille-Levée, No 145; à P. Gehlbach Jr, rue de la Vieille Levée, No 290; et à L. A. Richards, au coin des rues Craps et Mandeville.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation.

Toutes les demandes d'invitation de dames doivent désigner le nom en plein et la résidence.—Il ne sera pas émis d'invitation de dames après le mardi 7 janvier 1868.

Les propositions pour la buvette et le restaurant seront reçues, aux endroits ci-dessus indiqués, jusqu'au 1er janvier 1868. 21 déc—au 8 janv

Salle de la Compagnie Allemande,
Au coin du Passage de la Bourse et de la rue Bienville.

CETTE grande et belle salle se loue pour bals, mariages, &c., avec conditions les plus raisonnables. Pour plus de renseignements s'adresser à
FERDINAND MARKS,
12nov—3fps—3m Rue du Camp, No 47.

A TORRE & CO.,
MARCHANDS DE LA LEVEE.
MARCHANDS EN GROS ET IMPORTATEURS DE
Fruits étrangers et du pays.
Rue du Canal, No 3.
Entre la rue Delta et la Levée, à côté de E. Conery & Co, Nouvelle-Orléans,

Ils vendent sur la Levée, sur commission, toute espèce de Fruits, Légumes, &c. 19 déc—1m

AVIS.
Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest,
RUE DU CANAL, No 69.
Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1867.

CONFORMEMENT à la 14e section de la charte de cette Compagnie, une réunion des actionnaires aura lieu, à ce bureau, le LUNDI, 20 janvier 1868, à midi.
21 déc—30 f — GEO. W. SQUIRES, Secrétaire.

AVIS.
Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest,
RUE DU CANAL, No 69.
Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1867.

CONFORMEMENT à la 8e section de la charte de cette Compagnie, une élection, par les actionnaires, de dix directeurs pour l'année à partir du 3 février 1868 aura lieu à ce bureau, le MERCREDI, 22 janvier 1868, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
21 déc—30 t — GEO. W. SQUIRES, Secrétaire.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
Bureau, rue de la Commune, No 159.
6 décembre 1867.

UNE élection aura lieu, à ce bureau, le LUNDI, 6 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour six Directeurs de cette Compagnie, pour l'année commençant le premier lundi de février prochain.
7 déc—1m — Wm. S. BROWN, Trésorier.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
Jefferson City, Lne., 6 décembre 1867.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 20 janvier 1868, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau, au coin de la rue St Charles et de l'Avenue Napoléon.
6 déc—au 20 jan — F. McBRIDE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.
Jefferson City, Lne, 6 décembre 1867.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 20 janvier 1868, de 10 heures du matin à midi et quart, au bureau, au coin de la rue St Charles et de l'Avenue Napoléon.
6 déc au 20 jan — F. McBRIDE, Secrétaire.

Avis.
Bureau de l'Asile des soldats de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1867.

LE public est informé que par suite de la très forte dépréciation des billets de l'Etat de la Louisiane, les dernières 10,000 piastres allouées par la législature pour le maintien de l'Asile des soldats, à Mandeville, sont maintenant épuisées. Il faudra donc fermer l'institution dans bien peu de semaines à moins que les citoyens de la Nouvelle-Orléans ne décident autrement et contribuent à maintenir ce seul refuge des soldats estropiés et sans asile.

Hon. F. THIENEMAN président, bureau, rue Carondelet, n. 75.
Geo. A. FREBET, secrétaire, à la Banque de l'Union, rue du Canal.
Hon. MURRAY, trésorier, de la maison Pilié & Murray, à la Bourse des Négociants, rue Royale, n. 16. 13 déc—1m

Propriétés à vendre et à louer
Propriétés à vendre par R. O. Barrow.
Agent pour la vente de propriétés foncières.
RUE CARONDELET No 30.

Premier District.

1—Une jolie MAISON à trois étages, et un quart d'ilet dans la rue des Religieuses — $14,000
3—Un joli COTTAGE dans la rue Constance — 8,000
3—Une jolie MAISON en briques, à trois étages et demi, en face de la Place Lafayette — 30,000
4—Une jolie MAISON, en bois, à étage, dans la rue St-Charles, propriété d'encoignure — 11,000
5—Une MAISON en briques, à étage, et 2 TERRAINS, dans la rue Julie — 14,000
6—Un MAGASIN en briques dans la rue Tchoupitoulas — 5,000
7—Quatre MAISONS et TERRAINS dans la rue Poyferré — 20,000
8—Une belle MAISON en briques dans la rue du Canal — 16,000
9—Une jolie MAISON en briques et deux TERRAINS dans la rue de la Commune — 21,000
10—Une jolie MAISON en briques dans la rue du Canal — 14,000
11—Une belle MAISON neuve, en bois (double, dix chambres de chaque côté) rue Thalie — 10,000
12—Une jolie MAISON en bois, à étage, dans la rue Orange, près Camp — 6,000
13—Un beau TERRAIN pour bâtir, coin Terpsichore et Magazine — 4,500
14—Cinq beaux TERRAINS pour bâtir, coin Canal et Dorgenois — 9,000
15—Sept jolis TERRAINS pour bâtir, dans la rue Orange — 8,500
16—Un demi ilet de BATTURE avec tous les droits riverains, entre les rues Race et Robin — 15,000
17—Une jolie MAISON en briques, à trois étages, rue Remparts, près Canal — 30,000
18—Quatre beaux TERRAINS pour bâtir, coin St Joseph et Baronne — 15,000
18—Une MAISON en bois à étage et TERRAIN, rue du Canal 332, près Claiborne — 12,000

Deuxième District.

1—UNE JOLIE MAISON en bois, à étage, et 2 Terrains, dans la rue Dorgenois, près Esplanade — 8,500
6—3 COTTAGES et TERRAINS sur la Promenade Carondelet, près Broad, chacun $2,000 — 10,000
7—UN COTTAGE ET TERRAIN sur la Promenade Carondelet, attenant aux susdits — 2,800
8—UN COTTAGE DOUBLE ET TERRAIN sur la Promenade Carondelet, même ilet — 3,500
9—UN COTTAGE DOUBLE, en briques, dans la rue Franklin — 5,000
10—UN JOLI COTTAGE double et TERRAIN rue Ste-Anne, près Roman — 6,500
11—UN JOLI COTTAGE neuf, à étage, et TERRAIN dans la rue du Canal — 14,000
12—UNE MAISON en bois, neuve et à étage, jolie et bien bâtie, rue du Canal — 14,000
13—UN JOLI COTTAGE et 2 TERRAINS, rue des Ursulines, coin Miro — 6,500
14—QUATRE JOLIS TERRAINS pour bâtir, touchant au susdit — 3,000
15—TROIS JOLIS TERRAINS pour bâtir, dans la rue du Canal, chacun $3,000 — 9,000
16—2 BEAUX TERRAINS pour bâtir, coin Promenade de Carondelet et Broad — 800
17—2 TERRAINS coin Douane et Rendon (terre élevée) — 700
18—2 TERRAINS coin Douane et Lopez — 700
19—UN TERRAIN coin Bienville et Rendon — 700

Troisième District.

1—UNE MAGNIFIQUE MAISON en briques à trois étages, et TERRAIN, dans la rue de l'Esplanade (16 chambres) — 15,000
2—UN COTTAGE ET TERRAIN dans la rue Claiborne (326), près Historie — 2,500
3—UNE JOLIE RESIDENCE et ILET dans la rue des Champs-Elysées — 20,000
4—UNE MAISON en bois, neuve, et à étage, et TERRAIN, coin Urquhart et Marigny — 4,000
5—TROIS JOLIS TERRAINS entourés, touchant au susdit, dans la rue Marigny — 2,100
1—SEIZE TERRAINS pour bâtir, sur le bord du Lac, District de Milneburg — 1,600
7 déc—1m

A Vendre.

Les propriétés de H. BELLOCQ, situées à Alger—A vendre pour cause de départ. Les conditions sont très avantageuses.
S'adresser à P. M. CANTON, coin Gravier et Levée.
14déc—

A Louer,
Pour les mois d'été, du 15 janvier au 1er octobre

La très agréable Résidence No 40 rue Liberty, entre Gasquet et Commune, garnie, ayant quatre chambres à coucher, salons et salle à manger. S'adresser sur les lieux, ou au magasin de J. Levois & Co, coin Canal et Bourbon. 18 déc—

A louer,

Une petite maison de 4 appartements avec une cuisine de 2 chambres, située rue [illegible] 256, entre Claiborne et Derbigny.—Possession immédiate. S'adresser à L. Barnett, No 21, rue du Camp. 19 déc—

A Louer,

A louer immédiatement à un prix modéré la belle résidence comprenant tout le premier étage du [illegible] coin de Canal & Ogden, au coin des rues St Philippe et Royale. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 5déc—

Maison à louer.

La maison haute, avec vérandah, située coin Tonti et Esplanade, à l'encoignure des St-Claude et St-Philippe. Pour les conditions s'adresser à Aut. Degoutte, No 250 rue de l'Esplanade. 5 déc—

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

[illegible] avec les Antilles et les ports de [illegible].

	1re classe	2me classe	Entrepont
St-Thomas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havane	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porto Rico	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Haïti	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Santiago de Cuba	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jamaïque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guadeloupe	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Martinique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Lucie	[illegible]	[illegible]	[illegible]
St Vincent	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grenade	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trinidad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Demerari	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Surinam	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cayenne	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Guayra	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porto Cabello	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Marthe	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Colon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Buenaventura	314 [illegible]	[illegible]	147 [illegible]
Guayaquil	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Payta	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambayeque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huanchaco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Casma	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huacho	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San Jose	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pacasmayo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Callao	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tambo Mora	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chincha	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chala	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Islay	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ilo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Arica	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisagua	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mejillones	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Iquique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tocopilla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cobija	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chañaral	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caldera	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carrizal Bayo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huasco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Coquimbo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valparaiso	441 79	414 63	[illegible]
San Francisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acapulco (Manzanillo)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Punta Arenas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Realejo (Corinto)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Union	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Libertad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acajutla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San José	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Passage dans une cabine les pont avant et arrière du point arrivé de la Nlle-Orléans à St Nazaire [illegible]
Passage dans une cabine 2d pont avant.... [illegible]
Passage d'entrepont.......... [illegible]

Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.
Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus place entière.
Il est accordé un lit pour deux enfants payant demi-place.
Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 0/0 sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois, à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, agent,
10 nov—1an t L J L — 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord :

PEREIRE, capitaine Duchesne......Samedi 14 déc.
VILLE-DE-PARIS " Surmont......Samedi 28 déc.
EUROPE " Lemarié......Samedi 11 jan.
ST-LAURENT " Bocandé......Samedi 25 janv.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin),
payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE.
Première cabine, $140. | Seconde cabine, $85.

POUR PARIS :
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $145. | Seconde cabine, $88.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne, évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en économisant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Su v 12 — V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.
Steamers de la Malle.
Départ du Pier No 45, North River, New York.
Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or :
New York à Liverpool, $110. Aller et retour, $175.
New York à Londres, $115 Aller et retour, $185.
New York à Paris, $125 Aller et retour, $200.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
9 mars—1an — Rue Gravier, No 100.

Hambourg et la Nouvelle-Orléans.
Compagnie de Paquebots Hambourgo-Américains.

Steamers entre Hambourg, la Nlle-Orléans et New York, par la voie de Southampton.

Bavaria, 2400 tonneaux......Capitaine J. Meier,
Teutonia, 2400 tonneaux......Capitaine Bardua,
Allemania, 2400 tonneaux......Capitaine E. Meier,
Hammonia, 2400 tonneaux......Capitaine N. C. Franzen
Cimbria, 3000 ton. neuf......Capitaine N. Trautmann
Germania, 3000 tonneaux......Capitaine Schwensen,
Hammonia, 3000 ton. neuf......Capitaine H. Ehlers,
Saxonia, 2500 tonneaux......Capitaine P. H. Haack,
Holsatia, 3000 tonneaux......Capitaine [illegible]

Jour de départ de la Ligne de la Nlle-Orléans.

De Hambourg. De Southampton. Nlle-Orléans.
Bavaria.....1er oct. 4 oct. 10 nov.
Teutonia....1er nov. 4 nov. 15 déc.

Les steamers qui suivront seront nommés plus tard.

Prix du passage (payables en or) :
De la Nlle-Orléans, } 1re classe. Entrep.
De Hambourg ou du Havre, } $150; 2e cl. $112 50; $45

Certificats de passage de Hambourg à la Nlle-Orléans—3 livres sterling et 15 pour cent de prime par personne.

Les steamers de la ligne de New-York partent tous les samedis. Pour les détails, s'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & CO.
Agents généraux, rue Carondelet, No 63.
MAURY & CO, Agents pour le passage, rue de la Commune, No 161, Nlle Orléans
C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux pour les passagers, 6, Barclay street, New-York.
23nov—

Pour New-York directement.
Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.
LIGNE DU "STAR."

MORNING STAR......2500 tonneaux....Nelson, comm.
GUIDING STAR......2500
MISSISSIPPI......2000
MERRIMACK......2200
MONTEREY......1400 — Edwards,
MARIPOSA......1400 — Quick,

Le vapeur
MONTEREY,
Edwards, commandant
Partira SAMEDI, décembre, à 6 h. du soir de Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson.

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à
CREEVY, NICKERSON & CO, agents,
33 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
Geo. B. HARTSON, président,
1er déc'66—1 an — No 5, Bowling Green, New-York.

Pour New York, directement.
Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants :
GEO. CROMWELL.........CORTES,
GEO. WASHINGTON.........GEN. MEADE,
GEN. GRANT.........SHERMAN.

Le steamer
GEN. GRANT,
Commandant E. W. Holmes,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
Le SAMEDI, 28 décembre, à 5 heures du soir.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a — Rue Carondelet, No 41.

POUR LE HAVRE,

Le beau navire français de première classe, long cours, MONGOL, capitaine Courbe, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sans délai.

Pour le complément de son chargement, s'adresser à W. H. BUDDENDORFF, Rue Commune, No 179.

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser comme ci-dessus ou au capitaine, à bord, poteau 23 Troisième District. 4 déc.

GRAND BARGAIN!!!

A VENDRE à des conditions très libérales pour cause de santé,
Le splendide café connu sous le nom du GREAT SCHILLER EXCHANGE, 40, rue St-Pierre, en face de l'Arsenal, entre Chartres et Royale.

Ledit établissement est offert à de très grands avantages pour l'acquéreur; il aura une partie à payer comptant et la balance à crédit.

L'acquéreur qui continuera cet établissement maintenant en pleine exploitation, ne peut pas manquer de faire de bonnes affaires par rapport à la proximité de la 1re Cour de District qui est en face, ce qui lui attire une clientèle forcée.

S'adresser sur les lieux. 14 déc—15

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. RABASSE,
Chirurgien-Dentiste,
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. A. M. à 5 h. P. M. 17 mai

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3me maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
5mars—

Le Dr. F. H. Knapp,
Chirurgien dentiste,
A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il exécute toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de son expérience depuis vingt-sept ans est connu dans la Nlle-Orléans depuis qu'il au soin par besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger. 19nov—6m

Bois de choix pour comptoirs, etc
DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs, à vendre à des prix raisonnables pour cause de consignation. A vendre également un lot de cyprès de choix pour planchers et plafonds.
ALEX. McCONNELL,
1win—1an — rue Carondelet No 154.

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE REEF,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction,
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Henri Bassin,
DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce aux plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 12juil—1an

BOIS DE CONSTRUCTION.

VIENNENT d'arriver: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLIGES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. DEMORUELLE,
Coin Toulouse et Bassin.
Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
15 février—1 an

LIQUIDATION. LIQUIDATION.
JOUETS. JOUETS. JOUETS.
ARTICLES DE FANTAISIE.
PROSPER REBER,
93.......Rue de Chartres.......93

ANNONCE au public en général qu'il vendra tout son stock à très bas prix; le consistant de :

Garnitures de toilettes, garnitures de cheminées, articles en laque, vases, statuettes, caves à liqueurs, pendules françaises, peignes en écaille et ivoire, broches et boucles d'oreilles en jais, pipes en écume de mer, boîtes à ouvrage, pupitres, tableaux, boîtes à musique, orgues, violons, guitares, accordéons, paniers, voitures pour enfants, feux d'artifices, galons or et argent pour [illegible]

Pour [illegible] qualité, un grand assortiment de jouets, en gros et en détail.

Les marchands de la campagne et ceux de la ville sont invités à venir examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.
PROSPER REBER.
2 nov—6m 93 Rue de Chartres entre Canal et Douane

Fusils Créoles! Fusils Créoles!
E. J. WATKINSON,
SUCCESSEUR de DART et WATKINSON,
Rue St Charles, No 33, Nlle-Orléans.

ANNONCENT à ses amis et au public qu'il vient de recevoir un grand assortiment de fusils importés expressément pour l'ancienne maison
DART & WATKINSON
Et fait avec soin pour les chasseurs créoles.
Il vend tout ce qui se rattache aux armes Lefaucheux et à celles qui se chargent par la culasse.
12 déc—1m mardi jeudi et dim

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!
Les soussignés, agents de
C F. Manton, C. V. Barke, Wm. Chance
FABRICANTS DE
Fusils Fins Doubles et Simples,
annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons
Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc.
En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés, dans les prix ordinaires.
McLEAN & OLIVIER,
20 nov—3m — 80, rue de Canal.

Fusils! Fusils!

LES marchands de la campagne sont priés de ne pas faire leurs achats en cet article avant d'avoir visité le bel assortiment de fusils de St-Etienne que les soussignés ont reçu et qu'ils vendront à des prix très avantageux.
PAUL ADOUE & CO.,
19 déc—12 — 50, rue Toulouse.

Vins rouge et blanc et Liqueurs.

EN débarquement du navire A. N. Francklin de Bordeaux—
200 barriques vin rouge Castelmoron,
100 barils vin blanc Sauternes,
500 caisses vin blanc Château Blagnac,
200 paniers anisette Chauvet Fils,
25 caisses liqueurs assorties superfines,
10 caisses eau-de-noix,
75 caisses fruits à l'eau-de-vie, Chauvet.
à vendre par
BLANCHIN & GIRAUD,
15 déc—7 — à leur nouveau local 62, Vieille-Levée.

En débarquement du navire Franklin, de Bordeaux.

30 barriques bon vin pour familles,
50 caisses vins muscat de Lunel très vieux,
60 paniers anisette superfine Marie Brizard & Roger,
A vendre par — P. POUJOL,
11 déc—14 f — 10 rue Toulouse.

Cognacs! Vins!

EN débarquement du navire A. N. Franklin, de Bordeaux—25 barriques vin rouge John Durand & Co.
7 futailles cognac de la célèbre marque "Jean Louis."
A vendre par — PAUL ADOUE & CO.,
19 déc—6 — 20, rue Toulouse.

Avis. Avis. Avis.
CHANGEMENT DE LOCAL.
BLANCHIN & GIRAUD,
Rue Vieille Levée.

Ont transféré leurs Bureaux-Magasin au No 62, vis à vis leur ancien local.

En Magasin et sous les clefs de la Douane:
120 caisses VERMOUTH, Noilly Pratt & Co.
150 paniers HUILE, Planiol, grandes et demi-bout.
250 caisses ABSINTHE, Noilly Pratt & Co.
300 do VIN Muscat Frontignan,
200 do CERISES à l'eau-de-vie,
250 do VIN rouge St Loubès,
150 do do de St Julien,
100 do do blanc Sauternes,
100 do do Bourgogne vieux supérieur,
350 do VERMICELLI et MACARONI,
250 do CAPRES OLIVES, CORNICHONS et ANCHOIS,
400 Boues VIN rouge Bergasse,
50 do do de Cette et Mèze,
550 do do de Castelmoron, Bordeaux,
200 quarts BURGUNDY PORT, F. Durand & F. R. Thomas,
300 do MADEIRE, F. Valette, F. E. Thomas & Mollisier,
250 do SHERRY, F. Valette, F. E. Thomas & Mollisier,
150 do COGNAC, diverses marques et qualités.
A vendre à bas prix pour cause diverses consignations.
4 déc—1m

En débarquement de la barque Abbie N. Franklin, arrivée de Bordeaux

20 barriques vin rouge Ste Estèphe, J. Duestalng.
30 do St-Macaire,
50 caisses cerises à l'eau-de-vie, Chauvet fils.
30 do fruits assortis à l'eau de vie Chauvet fils.
A vendre par
LAMBERT & COMMAGERE,
17 déc—6 f — 52 rue des Magasins.

Changement de bureau.

LE bureau du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton a été transporté au No 17 de la rue Baronne, au premier. 21déc—6

D. DE HAVEN,
CHEZ
S. JONES & Co.
Commissionnaires et Expéditeur,
Rue Carondelet No 30, Nouvelle Orléans.

Se charge de la vente, de la remise des produits, de consignations et de l'achat de marchandises en général. 19nov—3m

CINQUIEME ANNÉE.
ALMANACH de la LOUISIANE
POUR 1868.
(ÉDITION FRANÇAISE)
PUBLIÉ PAR
FRANCIS BOUVAIN & Cie,
PAPETIERS ET IMPRIMEURS,
62 rue Bourbon,—"A la Plume de Bronze."

Rien ne sera négligé pour rendre cet ouvrage digne du patronage bienveillant que le public louisianais a accordé aux éditions précédentes.

Les dessins (caricatures) seront exécutés par l'un de nos meilleurs artistes, la rédaction est confiée à nos écrivains de talent et l'impression typographique ne laissera rien à désirer.

On peut souscrire dès à présent soit pour un nombre d'exemplaires, soit pour l'insertion d'ANNONCES, dont le taux exceptionnellement modéré est fixé comme suit :

Une page entière..........$10 00
Une demi-page..........5 00
Un quart de page..........2 50

Tout annonceur d'une page entière recevra gratis un exemplaire de l'Almanach. 2l nov—1m

34.... RUE DE CHARTRES.....34
IMPORTATION DIRECTE.
J. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,

Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Drap, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c., &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.

34 - - Rue de Chartres - - 34
24 nov—3m

L. CRESSON,
PEINTRE,
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra,

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets, gravures, tableaux, &c., &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. 9 nov—1an

Chapeaux! Chapeaux!
J. J. ALBERT,
43....RUE DE LA VIEILLE-LEVEE....43
Autrefois, coin Douane et Chartres.
AUX MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

En magasin et arrivant par chaque steamer de New York et d'Europe, un grand assortiment de chapeaux et de casquettes de feutre, fourrure, laine, casimir, drap et velours, pour hommes, cadets et enfants, choisi expressément par moi-même au Nord et en Europe, pour la vente de la ville et de la campagne. Messieurs les acheteurs sont respectueusement invités à visiter ce choix de marchandises.
Prix remarquablement réduits. 3 nov—2m

$1,000 de Récompense.

RÉSOLU que, vu l'augmentation du nombre de fausses pièces de nickel mises dans les boîtes des chars de la ville, une récompense de $1000 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de toute personne qui fera ou donnera en paiement, sciemment, ces fausses pièces de cinq cents, dans un des chars de la ville.

Les conducteurs ont l'ordre de faire arrêter immédiatement toute personne qui mettra de ces fausses pièces dans les boîtes.

G. T. BEAUREGARD, Président du Chem. de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
J. COLE, Président, du Chemin de Fer de la Ville.
DAVID McCOARD, Président du Chemin de Fer de Crescent City.
Wm. F. McLELLAN, Président du Chemin de Fer de la rue St Charles.
Nlle-Orléans, 19 novembre 1867. 20 nov—1m

Marchands de la Campagne et Planteurs.
FUSILS. FUSILS. FUSILS.
CHARRUE ET QUINCAILLERIE.

MILLE fusils à deux coups—Prix : $10, $12 et $15 chaque.
480 Carabines américaines—Prix : $15 à $20 chaque.
2,000 Charrues de Hall et Speer, $5 25 à $5 50.
A vendre par — TAYLOR & CHURCHILL,
8déc—1m — 41, Rue des Magasins, en face de l'hôtel St James.

A Vendre.

A Vendre, une LAITERIE, en très bon ordre et conditions avec une nombreuse clientèle, sous les conditions les plus favorables.
S'adresser, pour informations, sur la place même.
JOHN SCHWEIGHANS,
10 déc—10f — Coin Quatrième et Bacchus.

F. BERNARD,
146.................Douane.................146
Coin Dauphine,

OUTRE les portraits à l'huile et au pastel, se charge de faire des photographies peintes, à des prix très modérés. 8 déc—1m

JAYME MAGI,
IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE
72......Rue de la Commune......72.
687,400 CIGARES!!

Si l'on examine bien ce grand stock de Cigares, on verra que c'est le meilleur sous tous les rapports. A vendre par l'importateur au plus bas prix du marché.
20 nov—3m

Quincaillerie au prix coûtant.

NOUS annonçons au commerce que dans le but de liquider nos affaires, nous offrons en ce moment, notre grand stock de QUINCAILLERIE bien assortie, comprenant :

Fer, fonte, cordage, haches, charrues, pelles, pioches, outils de charpentiers et de forgerons, coutellerie; un grand assortiment d'articles d'étagères et d'instruments aratoires, &c. &c. &c. à prix coûtant.
L. H. STERN & CO, en liquidation,
6 déc — Rue Gravier, No 103, coin Bank Place.

Mme THIERRY,
Enseignes Hayes et Derbigny,

Prévient les amateurs qui voudraient donner aux dames artistes un témoignage de leur estime et de leur admiration, qu'ils peuvent se procurer aux Foyers de l'Opéra de jolis et riches bouquets. Une personne chargée de vendre ces Bouquets se tiendra, pendant les représentations, dans le foyer, pour recevoir les ordres de Bouquets pour mariages et de toutes sortes. Les ordres seront reçus aux maisons Kunts & Co, encoignure Canal et Carondelet, et chez Mme Dauza, rue Royale, 67. 23oct—6m

AU MAGNOLIA.

M. G. LUDRE a l'honneur de prévenir le public et sa clientèle en particulier, qu'il a transféré son magasin de CHAUSSURES du No 91, rue de Chartres, au No 134, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre.

M. Ludre profite de l'occasion pour remercier le public du bienveillant patronage qu'il lui a procuré jusqu'à ce jour; il espère qu'il voudra bien le lui continuer.

Le plus grand soin est apporté aux chaussures de commande pour hommes, femmes et enfants. 5 déc—1m

---

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Morris et Julia Shanahan. No 29,459.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Warren A. Cohen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Morris et Julia Shanahan, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
22 déc—26 déc., 3 janv — Greffier.

Succession de F. Guleseman et sa fille.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
22 déc—26,31 — Greffier.

Succession de Jean Ferran—No 29,834.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
22 déc—26,31 — Greffier.

Succession de John Mitchell.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
22 déc—26,31 — Greffier.

Succession de Joseph Rousnet—No 25,526.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans. — Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
22 déc—26 31 — Greffier.

Succession de W. R. DUKE—29,987.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Thomas S. Lurtout a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu W. R. Duke, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
17 déc—22 26 — Greffier.

Succession de C. BULOW—No 29,830.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
17 déc—22 26 — Greffier.

Succession de MARIE ZOELIDE ST. AMANT, veuve de Théodore Zeringue—No 30,080.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que John B Zeringue a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Zoélide St. Amant, veuve de Théodore Zeringue, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
17 déc—22 26 — Greffier.

Succession de GUILLAUME H. BUNNELL—No 29,681.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Benjamin F Sackett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Guillaume H. Bunnell, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
18 déc—22 27 — Greffier.

Succession de JAMES McCALEB WILLIAMS. No 30,065.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Noah Stewart Williams a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu James McCaleb Williams décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
17 déc—22 26 — Greffier.

Succession de Harriet, Rachel, Sarah et Elizabeth Morgan—No 30,074.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. — Attendu que Marie Morgan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Harriet, Rachel, Sarah et Elizabeth Morgan, décédées intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
13 déc—17 22 — Greffier.

Succession de Bernard Menge—No 30,075.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que J. E. Michel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Bernard Menge décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
13 déc—17 22 — Greffier.

Succession de HUGH ARMOUR—No 30,066.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Dickson A. Given, Jr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Hugh Armour, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
14 déc—22 7 — Greffier.

Succession de JEAN DOIG—No 29,[illegible].

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Alexander Johnson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécution testamentaire à la succession de feu Jean Doig décédé testat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
14 déc—21 26 — Greffier.

Succession de ARCHIBALD W. LEWIS—No 30,[illegible].

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans. Attendu que Julia Ann Lewis a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Archibald W. Lewis décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
19 déc—21 26 — Greffier.

Succession de Gabriel Roubillac—No 29,[illegible].

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
11 déc—16 23 — Greffier.

Succession de M. & B. WOLLENBERG—No 29,544.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
19 déc—23 28 — Greffier.

Succession de LOUIS J. PRINCE—No 29,817.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
19 déc—21 23 — Greffier.

Succession de Louis Ronfort D'Estouville. No 29,633.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
14 déc—18,23 — Greffier.

Succession de Constantine Hurmann.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans — Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
14 déc—18 23 — Greffier.

Succession de Mme Mary Sims.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est donné aux personnes qui doivent à la susdite succession de venir payer au soussigné dans les dix jours qui suivront cette annonce. Les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre ladite succession sont requises de les présenter, avec les preuves, dans le même délai, au soussigné, avocat du curateur de ladite succession.
W. W. EDWARDS, Avocat,
19 déc—23,28 — Commercial Place, No 12.

Succession de J. H. EIMER—No 30,072.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Guillaume De La Rue a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu J. H. Eimer, Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
15 déc—18 24 — Greffier.

MOULOR & DUMESTRE.
IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13........Rue de Chartres........13.
Anciennement même rue No 109. 29sept—6m

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix :
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Druggat, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, à raies, &c.
CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 29 sept

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825,]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouc'ies à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—6m — LEEDS & Co.

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures, au No 140, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—6m—tlj

PENSION.
Chambres élégamment meublées.

DEUX magnifiques chambres, sur la façade, meublées, s'ouvrant sur un grand verandah, à louer ensemble ou séparément; également, pension égale à celle des meilleures maisons particulières de la ville—au No 159 de la rue du Camp, en face de l'Eglise St. Patrick.
24 nov—1m

Institutrice.

UNE DAME hautement recommandée et ayant une grande expérience dans l'enseignement, désirerait trouver dans une famille respectable de la ville ou des environs de la Nouvelle-Orléans, une place d'institutrice. Elle enseigne le français, l'anglais, le piano, le dessin et la peinture. S'adresser au bureau de "l'Abeille."
17 nov—

LES GROS BILLETS DE VILLE
pris au pair.
VENTE A GRANDS SACRIFICES.

LA MAISON DERBES ayant récemment reçu un fort stock d'articles de MODES et NOUVEAUTÉS DE SAISON, consistant en RUBANS, CHAPEAUX, FLEURS, PLUMES, DENTELLES, BRODERIES, TULLES, VELOURS, SOIERIE, GANTERIE, GARNITURES, BOUTONS, et une grande variété d'articles de fantaisie, ainsi qu'un superbe assortiment de PARURES pour MARIÉES et GUIRLANDES, à recevoir LES GROS BILLETS DE VILLE, au pair pour du changement, jusqu'à la fin de cette semaine. Aussi une consignation de JOLIS JOUETS D'ENFANTS qui seront vendus à prix coûtant.
Au No 57 rue Royale,
1er déc.—1m

VENTES A L'ENCAN.
PAR E. ROGER & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines, Jupons à ressorts, Manteaux et Articles de fantaisie.
PAR E. ROGER & CO.,
E. SAMORY, Encanteur.

MARDI 24 décembre, il sera vendu à 10 heures précises, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
480 colis et lots marchandises sèches étrangères et américaines, telles que :
Cotons blancs et écrus, ginghams, indiennes, castimirs, satinettes, drap noir, flanelles, cotonnades, mollletons, alpacas, mérinos, mousseline de laine, coutil à matelas, denims, flanelles croisées, bleues, rouges et grises, couvertures laine, toiles à drap 10/4, 11/4 et 12/4, toiles d'Irlande, [illegible] chemises et caleçons, mouchoirs batiste, madras, rubans à chapeaux, &c, corsets, etc, etc.
— Aussi —
300 douz. jupons à ressorts, comprenant un assortiment général.
— Aussi —
800 manteaux, mantelets, basques, sortie de bal, etc.
— Et —
Une facture de franges, garnitures, dentelles, chapeaux, ceintures, boucles, etc. etc.
Conditions à la vente. — 22 déc

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Magnifiques installations de magasins,
Comptoirs en marbre, étagères en chêne ciselé,
Grandes glaces françaises,
Candélabres de gaz,
Tables à dessus en marbre et autres articles,
Grand laboratoire de confiseur,
Stock de bonbons, bonbonnières,
Cadeaux de Noël et de Jour de l'an,
Liqueurs, vins, confitures, &c, &c.
Comprenant le stock du magasin de confiserie de l'encoignure des rues Canal et Bourgogne.
Du consentement des parties, et *sans réserve.*

PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs,
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau: No 17 Place de la Bourse.

MARDI, 24 décembre 1867, à 11 heures, au magasin formant l'angle des rues Canal et Bourgogne, il sera vendu, à l'enchère publique, du consentement des parties, tout le contenu du dit établissement, savoir :
De magnifiques installations de magasin, comptoirs à dessus en marbre, vitrières, étagères en chêne ciselé, de grandes glaces françaises, candélabres à gaz, tables à dessus en marbre et autres tables.
Un grand laboratoire de confiseur au complet, stock de bonbons, bonbonnières, articles de fantaisie pour cadeaux, confitures, &c. &c. C'est un des établissements les mieux assortis de la ville; il mérite, sous tous les rapports, l'attention du public et surtout des confiseurs.
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. — 2! déc

Le stock d'une Grocerie à l'encan.
Succession de Delia Higgins, veuve de Richard Keenan—No 30,078.
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J. HOEY, encanteur.
Bureau, No 17 Place de la Bourse.

MARDI, le 24 décembre 1867, à 10 heures et demie du matin, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté le 20 décembre 1867, il sera vendu, sur les lieux—
Le stock de groceries, liqueurs, &c., dans la grocerie, au coin des rues Felicity et Bacchus.
— Egalement —
Les meubles de maison et de cuisine qui se trouvent dans la susdite maison.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. — 21 déc—3f

VENTES JUDICIAIRES.

B. L. MANN & CO. vs C. W. NORTON.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans — No 24,682 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, vingt-trois décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bacchus, Dryades, Clio et Erato et désigné par le numéro Trente trois d'après un certain plan déposé sous le No 172, en l'étude de T. O. Stark, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure vingt sept pieds de face à la rue Clio, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes.

Ce terrain fait partie de la propriété acquise par A. D. Dugovan, de la succession de John M. Bell, par acte au rapport du dit notaire Stark, en date du 15 de novembre 1858.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit terrain et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans
20 nov—30—8 15 22 déc

J. M. REID vs DOWNS & CO.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,733—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt trois de décembre 1867, à la Bourse P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—
Le contenu de la maison connue sous le nom "d'Oxford" située rue St Charles, près celle Poydras dans le Premier District de cette ville, savoir: mobilier, liqueurs, installation de barre liqueurs, etc, suivant inventaire déposé à mon bureau pour recours.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
12 déc—15 18 22 — Shérif de la Paroisse d'Orléans

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs WILLIAM BAILEY.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,7[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus à Harry T. Hays, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le MARDI, quatorze de janvier 1868, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

QUATRE certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues du Canal, de la Douane, Miro et Tonti, désignés par les nos DIX, ONZE, DOUZE et TREIZE, d'après un plan dressé par l'Honorable voyer, et déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville le 16 de décembre 1853.

Les Numéros dix et onze mesurant chacun vingt huit pieds de face à la rue Miro, sur cent trente deux pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les numéros douze et treize mesurent chacun vingt-huit pieds de face à la rue Tonti, sur [illegible] pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ayant le tout une face à la rue Miro, à l'ouest de la [illegible] rues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
14 déc—22 29—5 14 janv — Shérif de la Paroisse d'Orléans

Vente par le shérif de la Paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.
DOMINIQUE MERCIER vs LA SUCCESSION de Edmond Dreux et Robert Murphy, pour un partage.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 29,3[illegible].—En vertu d'un jugement rendu le 26 de novembre et signé le 2 de décembre 1867, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, six de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

QUATRE TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Cinq, Six, Sept et Huit, dans l'îlet borné par les rues [illegible] l'Avenue Washington, les rues Caiborne, Prosper et Nouvelle-Orléans, mesurant chacun cent vingt-six pieds de face à l'Avenue Washington, sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et les Nos Cinq et Six mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue Musique, et la même profondeur que les Nos Cinq et Six.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
5 déc—5 14 22 29—jan 5 — Shérif de la Paroisse d'Orléans

Les Presses à coton Mississippi et Branch à l'encan par le shérif!
JEAN-BAPTISTE LETOREY vs La Succession de FELIX JEAN FORSTALL.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 26,568—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus à Charles Bienvenu, ci-devant shérif par celui-ci transférée à Harry T. Hays, ci-devant shérif, et par ce dernier à moi transféré, et à moi adressé par le susdit Cour dans la susdite affaire, je procéderai le MARDI quatorze de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o—Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Tchoupitoulas, du Marché, Richard et des Religieuses et mesurant trois cent dix-neuf pieds huit pouces et quatre lignes de face sur chacune desdites rues Tchoupitoulas et des Religieuses, et deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face sur chacune desdites rues du Marché et Richard. Le tout mesure américaine, conformément au plan dressé par James Gallier, architecte, le 5 de février 1843 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues sous le nom de Mississippi Cotton Press, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

2o—Une certaine portion de terre située dans le District susdit, dans l'ilet borné par les rues du Marché, Tchoupitoulas, des Religieuses et St-James, et mesurant deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue du Marché, sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et une ligne de face sur chacune des rues Tchoupitoulas et des Religieuses, le tout mesure américaine. Conformément au plan dressé par James Gallier, architecte, le 5 de février 1843, et déposé en l'étude du dit notaire Cenas.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues sous le nom de "Branch Cotton Press," (autrefois Branch Warehouse) et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite du demandeur suivant acte au rapport de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, le 1er novembre 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Les plans seront exposés à la Bourse quelques jours avant celui de la vente.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
14 déc—22 29 janv5 14 — Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CELINA DESFARGES vs EDWARD GLADY, Sr. & Jr.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No. 24,136. — En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Harry T. Hays, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré je procéderai le Lundi six de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un ilet de terre situé à Milneburg, en cette paroisse, dans le Troisième District de cette ville, mesurant, d'après un plan déposé en l'étude de A. Doriocourt notaire public en cette ville, deux cent cinquante trois pieds de face au Wharf Franklin, les mêmes dimensions sur la rue America et trois cents pieds aux rues Rabbits et People.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur Edward Glady Sr. au moyen de l'acquisition qu'il en avait faite de la demanderesse, suivant acte au rapport du dit notaire Doriocourt, en date du 2 octobre 1866. Et la dite demanderesse s'en était réservé l'hypothèque par une vente publique faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, le 20 d'avril 1866, en vertu d'un writ de fieri facias lancé dans l'affaire de E. Lafitte et als vs Jackson M. Greenhow, No 20,770 des dossiers de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
GEO W. AVERY,
5 déc—14 22 29—5 j n — Shérif de la Paroisse d'Orléans.

FRANÇOIS RICCA, vs FRANÇOIS DUVIC CONRAD DUVIC ET DOMINIQUE MEUNIER.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,467.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, six de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, du Quartier, Bourbon et de l'Hôpital, et mesurant, (mesure américaine), suivant plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, notaire public, en cette ville, suivant plan No douze, trente pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Royale, la même mesure sur la ligne du fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingt-neuf pieds un pouce.

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse en bois, en mauvais état, portant le No. 3 sur la rue Royale, de vieilles constructions en bois dans le fond du terrain.

Cette propriété appartient aux défendeurs, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite d'Arnaud Pepin, suivant acte au rapport de O. Drouet, notaire public en cette ville, en date du 24 mai 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
6 déc—14,22,29—5 janv — Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Veuve JULIEN SEGHERS vs. FANNELIE BERAUD & al.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,367.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit de décembre 1867, à 10 heures A. M. à mon entrepôt, No 23, rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:
Un lot de meubles et d'effets mobiliers, suivant inventaire, déposé en mon bureau pour recours.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
17déc—17,29,22,25,28. — Shérif de la Paroisse d'Orléans.

G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS
DE TOUTE ESPÈCE,
Sirops, fruits conservés, vins.
19 & 14 — rue St-Louis, — 19 & 14
15 janv—1an — NOUVELLE-ORLEANS.

VENTES A L'ENCAN
PAR GABRIEL LEAUMONT.

SANS RESERVE.
250 caisses Bottes, Souliers et Chapeaux.
— AUSSI —
300 lots Habillements d'hiver, Articles de toilette pour hommes.
PAR GABRIEL LEAUMONT, encanteur.
Salle d'encan, 69 rue de Chartres.

LUNDI 23 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
250 caisses bottes, souliers et brodequins.
— Aussi —
50 do chapeaux pour hommes et casquettes pour enfants.
— Aussi —
300 lots habillements d'hiver et articles de toilette pour hommes.
Conditions—Comptant. — 21 déc

PAR LOUIS STERN & BRO.
VENTE IMPORTANTE ET POSITIVE.
PAR LOUIS STERN & BRO.,
M. STERN, Encanteur.
Marchandises sèches, Draps, Casimirs et Satinets, Parfumerie, Savon, Articles de fantaisie, Coutellerie, &c—sans aucune limite ou réserve.

MARDI 24 décembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue du Camp, en lots, pour clore des consignations—
400 lots extraits, eau de Cologne, huile de cheveux, pommade, blanc de Lys, etc, etc, de différents grandeurs et genres,
500 lots de porte-monnaie et sacs en maroquin, porte-cigares en écume de mer, pipes en racine de bruyère, boîtes à gants et boîtes à ouvrage, compagnons de dames, guêtres, albums, et d'autres "notions" de fantaisie.
250 lots d'articles divers, comprenant: Châles breakfast, corsets, malakoffs, poignets et cols de dames, cols toile de messieurs, chemises à devants de toile, coton et fil en bobine, soie à coudre, etc, etc.
200 lots de rubans à chapeaux de femmes, garnitures, boutons de manteaux et de robes, boutons perle et agrafes.
150 lots de coutellerie: couteaux de poche, ciseaux, couteaux et fourchettes de table, une grande variété et toutes les qualités.
— Egalement —
400 lots de marchandises sèches de fonds et de fantaisie, comprenant: draps, casimirs, satinets, jeans, tweeds, coutil à matelas, denims, stripes, hickory, gingas couvertures, coton blanc et coton écru, crash, bas et chaussettes en coton et en laine, alpacas, damas, toile blanche, steffes en blanc, linsey, courtepointes, flanelle blanche et flanelle rouge, etc. etc.
200 douz. fourchettes, couteaux, cuillers, etc. etc. en plaqué.
Conditions à la vente. — 22 déc

450 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR LOUIS STERN & BROS.
M. STERN, encanteur.

IL sera vendu, lundi 23 décembre, à 10 heures précises du matin, dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue du Camp—sans réserve :
450 caisses de bottes, souliers et brodequins pour hommes, jeunes gens et jeunes garçons, femmes et dames, enfants et petits enfants.
Tout le stock est frais, de bonne qualité, vient d'être reçu, par les derniers steamers, directement des fabriques, et mérite l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne.
Conditions à la vente — 22 déc

PAR HOLZ BLOHM & CO.
Les billets de la ville pris au pair.
Grande vente de marchandises sèches et d'articles de fantaisie
Par HOLZ BLOHM & Cie.,
JOHN C. BLOHM, encanteur.

MARDI 24 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No. 21 de la rue de Chartres, il sera vendu,
Sans réserve, pour clore des consignations—
1,000 pièces indiennes américaines des meilleures marques.
500 pièces coton blanc, écru et à drap.
400 pièces tweed, casimirs, jeans,
400 pièces flanelles unies et croisées, toutes couleurs,
500 pièces étoffes françaises à robes le meilleur assortiment qui ait jamais été offert à l'encan.
500 couvertures.
25 douzaines jupons Balmoral et jupons Balmoral,
200 douzaines corsets français,
25 douzaines chemises mérinos gris blanc,
1,000 douzaines bonneterie laine et bonneterie coton.
— Egalement—
500 lots d'articles de fantaisie et de jouets.
Conditions—comptant la moitié en billets de la ville au pair: le reste en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR O. VALETON.
Champagne! Champagne!
Pour compte de qui il appartiendra.
PAR O. VALETON, encanteur.

LUNDI 23 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu à 11 heures du matin, au No 53 rue du Camp.
D. V. 15 caisses champagne qts.
C. 20 caisses do pts.
do do Cha. Farre, qts.
Conditions—Comptant. — 21déc

Balance de stock d'une Grocerie de Famille sans réserve pour cause de liquidation.
PAR O. VALETON, encanteur.

LUNDI, 23 décembre, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 53 rue du Camp—
La balance du stock d'une grocerie de famille consistant en vins, vins des Canaries fruits, conserves, pâtés truffés, huile, bouteilles sauces, tabac, hareng anglais, etc, etc.
— Aussi —
Un wagon à quatre roues et un bon cheval.
Conditions—Comptant. — 21 déc

PAR THOMAS & SPEAR.
$40,000 de magnifiques Diamants
Pour être vendus sans réserve.
PAR THOMAS & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente, 31, rue Bienville.

MARDI, 24 décembre 1867 à midi, il sera vendu, dans la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, au dernier enchérisseur—
Un lot de riches et magnifiques diamants, tels que bracelets, bagues, boucles d'oreilles, broches, pendants pour enfants etc.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. — 21 dec

Pour le compte de qui il appartiendra et pour règlement d'une réclamation,
$125,000 en billets du Trésor de l'Etat de la Louisiane,
Sans limite quelconque!
PAR THOMAS & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente, 31 rue Bienville.

LUNDI, 23 courant, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Douane et Canal, sans limite ou réserve:
$125,000 en billets du Trésor de l'Etat de la Louisiane qui seront vendus en lots pour la convenance des acheteurs.
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. — 19 déc

Cadeaux de Noel et du premier de l'an.
PAR THOMAS & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente et bureau 31 rue Bienville.

LUNDI, 23 décembre, à 10 heures, il sera vendu à notre salle de vente, 31 rue Bienville, sans réserve ou limite:
50 lots montres or et argent, boucles d'oreilles et épingles, chaînes et argenterie, &c.
— Egalement —
Un grand coffre-fort pour bijoutier.
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. — 13 déc

Succession de St. Clair Mandeville.
Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Cheval, Buggy et Harnais.
PAR THOMAS & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente, 36, rue Bienville.

LUNDI, 23 décembre 1867, à midi, il sera vendu, dans le Passage de la Bourse, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 7 décembre 1867, les propriétés de la succession de feu St. Clair Mandeville, savoir—
Un cheval, buggy et harnais.
Un jeu de harnais.
12 déc—12,17,21,22 déc

PAR CHS. T. NASH.

VENTE péremptoire, pour cause de départ—PAR CHAS. T. NASH, Encanteur, Bureau au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St Charles et Perdido.—MARDI, 24 du courant, à 10½ heures du matin, à la résidence No 376 de la rue du Canal, il sera vendu, péremptoirement et positivement, pour cause de départ—Tout le contenu de la dite résidence, beaux meubles en acajou et en bois de rose, meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, bois de lit, bureaux, lavabos, literie, tapis rideaux, &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. — 22 déc

Succession de D. W. ASHBRIDGE, décédé.
Terrains de prix et améliorés dans le Troisième District.
Par Chas T. NASH encanteur,
Bureau au "Masonic Hall Auction Mart" au coin des rues St-Charles et Perdido.

SAMEDI 28 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Jno W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 18 novembre 1867, No 29,625 du dossier de la dite Cour—

Deux terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Columbus, Villeré, Kerlerec et Plauché. Ces terrains ont chacun 33 pieds, 3 pouces de face à la rue Columbus, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 150 pieds, 3 pouces, 7 lignes, d'après un plan de E. Surgi, daté du 20 janvier 1850.

Les améliorations comprennent une maison en briques, à étage, ayant 6 chambres et cabinets, corridors et galeries à chaque étage, cuisine en briques, couverte en ardoises, chambres de domestiques, 3 cuves, hangars, beau jardin, etc.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet hypothécaire de $2,100, daté du 1er décembre 1857, à 3 ans de date, portant 8 pour cent d'intérêt. Pour le reste, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente et compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, par devant Jas. Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

N.-B.—La propriété est vendue sujette à un bail qui expire le 1er mai 1868. 26 nov—29, 1 6,15 22,27,28 déc

PAR CHARLES E. FORTIER
Meubles. Meubles.
Succession de Mme Simon McGee, veuve de Joseph Nitch.
PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur.
Bureau, rue Bienville, No 33.

LUNDI, 23 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu sur les lieux, dans la rue Roman, entre les rues Conti et St Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, du 3 décembre 1867, les meubles de la dite maison, savoir—
Un lot de meubles, comprenant: bois de lit et litterie, armoires, chaises, tables, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. — 11déc—11 23

Propriétés dans le Troisième District.
Succession de Francis Anton Fick.
PAR CHS. E. FORTIER, Encanteur,
Bureau, No 33 rue Bienville.

SAMEDI, 11 janvier 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 décembre 1867, les propriétés ci après décrites, savoir:

1o Un certain morceau de terre avec les bâtisses etc, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 10, dans l'îlet No 31, borné par les rues Varsovie, Havane, Vertu et Mag strat, lequel lot de terre mesure, en pieds américains, 69 pieds et 11 pouces de face à la rue Varsovie, 131 pieds et 1 ligne de profondeur d'un côté, 110 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur de l'autre côté. Le dit lot de terre étant d'une forme triangulaire suivant un plan dressé par A. Fuejo, voyer, en date du 2 mai 1843, déposé en l'étude de Joseph Cuvellier, notaire.

2o La moitié indivise d'un certain lot de terre, avec tous les privilèges, etc, situé dans cette partie du Troisième District connue sous le nom de Gentilly, désigné par le No 16, dans l'îlet No 36, borné par les rues Warsaw, Magistrat, Havana et Vertu, suivant un plan dressé par C. Giroux le 19 décembre 1849, déposé en l'étude H. B. Cenas, ex-notaire. Lequel lot de terre mesure 14 pieds de face à la rue Warsaw, par 110 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 14 et 130 pieds et 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et 83 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond.

Termes—La moitié comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque sur la propriété, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente jusqu'à paiement et 5 0/0 frais d'avocat en cas de procès.

Acte de vente, pardevant Alcée J. Kerr, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. — 11 déc 24,28—jan 4,11

VENTES DE CONSTABLE.
CLAIRE BOURGEAUX contre Mme MARY SYMPSON.
Nos 3,616, 3,617, 3,618, 3,619, 3,620, 3,621, 3,622.

TROISIEME Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans. —En vertu de sept writs de fieri facias qui m'a adressé l'Honorable Paul W. Cotiana, Troisième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, le SAMEDI, 4 janvier 1868, à midi, dans la rue du Bassin, No 21, entre les rues Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, les articles suivants saisis dans les susdits procès—
1 lot de meubles.
1 piano.
Tapis, &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
2 déc—22,28—4jan — ARTHUR LANGE, Constable.

P. O. Rilly contre Mme M. Ormsby—No 1662.

EN vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'Honorable Wm. P. McLean, Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, le MARDI, 31 décembre 1867, à 10 heures du matin, à l'entrepôt, coin des rues Tchoupitoulas et Delord—un lot de meubles et le contenu d'un café. Saisis dans le susdit procès. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
20 déc—28,31 — JOHN C. KUZAC, constable.

VENTES A L'ENCAN.
PAR A. FEIBER.

Grande vente de Marchandises sèches, Habillements, Lingerie, Bonneterie, Chapeaux, etc., à l'encan, pour clore des consignations.
PAR A. FEIBER.
H. MARKS, encanteur.

IL sera vendu, demain, lundi, 23 décembre, à 10 heures, dans la salle d'encan, au No 46 de la rue de Chartres—
Coton blanc et coton écru, coton à draps.
Mérinos français, anglais et allemands,
Popelines et mousseline laine françaises,
Tweeds, coutils à matelas jeans, draps, alpacas, de laine,
Couvertures blanches, bleues, grises,
Flanelles blanches, écrues, rouges et jaunes,
Châles, nubias, manteaux, bonneterie, &c.
— EGALEMENT —
Un grand stock d'habillements qui seront vendus sans aucune réserve quelconque.
—Egalement—
17 caisses chapeaux d'hommes, de jeunes gens et de jeunes garçons.
Une caisse de poupées en cire.
Conditions à la vente. — 22déc

FRANCIS FERNANDEZ & CO

Linge Fait! Linge Fait!
SANS RESERVE.
PAR FRANCIS FERNANDEZ & CO.
F FERNANDEZ, Encanteur.

MARDI prochain, 24 décembre, il sera vendu sans aucune réserve, à 10 heures du matin, à leur salle d'encan, No. 44, rue Vieille Levée, entre Bienville et Conti—
500 lots de linge fait de saison, tels que,
Pardessus en drap noir. — Pantalons casimir noir,
Pardessus en drap fantaisie. — Habillements en drap,
Paletots en drap noir, — Paletots en drap noir,
Pardessus Petersham, — Pantalons casimir fantaisie,
Chemises indiennes, — Chemises blanches devants toile,
Pantalons kerseys, — Chemises flanelle,
Gilets casimir noir, — Chemises mérinos,
Caleçons mérinos,
Gilets Casimir fantaisie, etc., etc., etc., etc.
Conditions—à la vente. — 22 déc

PAR D. E. MORPHY.

Pétards! Pétards! Pétards!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

MARDI 24 décembre à 10 heures, au magasin No 47 rue des Magasins—
500 caisses de pétards, "Union"
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. — 22 déc

Toile d'emballage! Toile d'emballage!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

MARDI, 24 décembre, à 10 heures au magasin No 47 rue des Magasins, pour compte de qui cela sous certe—
24 balles de toile d'emballage.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. — 22 déc

PAR NELLIGAN & BASSETTI
Grande vente pour cause de départ.
Bijouterie, Diamants, Montres, &c., &c.,
PAR NELLIGAN & BASSETTI,
J NELLIGAN, encanteur,
Bureau du Crescent Auction Mart, No 74, rue Carondelet.

IL sera vendu, lundi, 23 décembre 1867, à midi, au No 118, rue de Chartres, au coin de la rue St Louis—
Un des plus beaux stocks de diamants, montres en or et en argent, chaînes, boucles d'oreilles, parures broches, épingles, bagues et argenterie et un grand nombre d'articles trop nombreux pour être mentionnés.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.
Cette vente offre une bonne occasion pour acheter des CADEAUX DE NOEL ET DE NOUVEL AN — 14 déc—19,20,21,22

BONS DE L'ETAT.
PAR NELLIGAN & BASSETTI,
JAS. NELLIGAN, encanteur,
Bureau, au Crescent Auction Mart, rue Carondelet 74

IL sera vendu, le LUNDI, 23 décembre 1867, à 11 heures du matin, dans la salle d'encan au Crescent Auction Mart, rue Carondelet, No 74—
22 bons de mille piastres de l'Etat de la Louisiane, date de juillet 1866, payables à vingt ans de date portant huit pour cent d'intérêt. Les coupons qui y sont attachés sont payables semi-annuellement.
Egalement, $17,600 en coupons des dits bons, échus.
Egalement 131 (cent trente-et-un) bons de mille piastres, de l'Etat de la Louisiane, datés de juillet 1866 payables à vingt ans de date portant huit pour cent d'intérêt l'an. Les coupons qui y sont attachés sont payables semi-annuellement.
Egalement—$16,600 en coupons des dits bons, échus.
Conditions—comptant. — 12 déc—17 22

MONTGOMERY BROS. & CO.
Succession de William Dennison.—No 29792
Six Wagons à coton, une Charette et six jeux de Harnais, à l'encan.
PAR MONTGOMERY BROS & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, lundi, 23 décembre 1867 à 11 heures du matin, sur l'endroit, sur la rue Carondelet, entre les rues Poydras et Lafayette en vertu et conformément à un ordre de l'Hon J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans du 6 décembre 1867—No 29,792 du dossier de la dite Cour—
6 wagons à coton et harnais,
1 charrette.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. — 20 déc

Meubles. Meubles.
Contenu d'un Magasin de Meubles à l'encan.
PAR MONTGOMERY BROS & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, lundi 23 décembre 1867, à 10 heures du matin, au No 61 de la rue de Marigny entre les rues de Craps et Morales, pour cause de clore d'affaires—
Un assortiment de bois de lit, bureaux, armoires, lavabos, chaises, tables, glaces, &c &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. — 21 déc

Succession d'Antoine Rousseaux.
— No 2[illegible] —
2 charrettes, charbon, charbon de bois, bois de frêne, bois de pin, lattes, sable et meubles, à l'encan.
PAR MONTGOMERY, BROS. & CO
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu lundi, le 23 décembre 1867, à midi, au Triton Walk, entre les rues Dryades et Bacchus, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable J. W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans daté du 12 décembre 1867—No 29,[illegible] du dossier de la dite Cour—
Un mulet, 2 charrettes, bois de frêne, de chêne et de pin, charbon de bois, charbon de terre, lattes, sable et un lot de meubles.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. — 21 déc

Le bon magasin en briques à quatre étages, avantageusement situé au coin des rues Camp et Canal, à l'encan
Dans l'affaire de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans—No 18,241—Devant la Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans.
PAR MONTGOMERY BRO & CO.;
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

EN vertu d'un ordre de vente daté du 3 juillet, et d'ordres supplémentaires datés du 5 juillet, 12 août et 14 décembre 1867 émanés de la Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans—No 18,241 du dossier de la dite Cour—il sera vendu, à l'enchère publique le MARDI, 24 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans le Premier District de cette ville, les propriétés ci-après décrites, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Commune, Camp et Magasins, et désigné par la lettre G sur un plan dressé par C. P. Cuvelier, lequel terrain, suivant le dit plan, mesure 24 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue du Canal, 89 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la rue du Camp, 24 pieds 1 pouce de largeur sur la ligne du fond, et 89 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne de côté, annexé à un acte d'Edward Barnett et William Terry enregistré par devant A. Ducatel, notaire public, le 12 novembre 1840.

Le terme propriété appartenait à la Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans au moyen de l'acquisition qu'elle en avait faite de Henry Hart, le 24 mai 1867, suivant acte par devant P. C. Cuvellier, notaire public.

Conditions—L'acquéreur assumera:
1o Le privilège de dessèchement;
2o L'hypothèque accordée par Henry Hart pour garantir le paiement de la somme de $30,000 (trente mille piastres), datée du 20 décembre 1866, transférable à cause des intérêts y compris à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.
3—L'hypothèque accordée par Henry Hart pour garantir le paiement d'un certain billet fait par lui pour la somme de ($30,000) trente mille piastres, daté du 20 mars 1866, à son propre ordre, endossé par lui, payable à sept mois de date—Le paiement du dit billet à été prorogé jusqu'au 1er novembre 1867 et l'intérêt à été payé jusqu'à cette date.
4—L'hypothèque accordée par Thos. P. May, président de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, le 4 avril 1867, pour garantir un billet fait par lui, dans la dite capacité, pour la somme de quarante cent soixante-treize piastres et trente six cents ($4,473-36), payable le 29 octobre 1867.
Pour le reste, l'acquéreur payera comptant.
Cette vente est faite sujette à un bail fait à Dreyfous Bros & Co., par acte passé par devant Edward Barnett, notaire public, le 15 janvier 1866, pour le terme de trente quatre mois, à partir du 1er janvier 1866, à raison de $742 65 par mois—pour lequel loyer les preneurs du bail, Dreyfous Bros & Co., ont fourni leurs billets, exceptés les trois derniers, pour lesquels ils ont payé comptant. Il ne sera fait aucune déduction à l'acquéreur du montant de l'adjudication pour les trois mois déjà payés.
Le plan est exposé à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.
L'acte de vente, y compris les timbres du Revenu, par devant P. C. Cuvellier, notaire public aux frais de l'acquéreur. — 15 déc—au 24déc

Meubles. Meubles. Meubles.
PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mardi 24 décembre, à 11 heures le matin, dans leur salle d'encan, à No 27 de la rue du Camp—
Un assortiment général de meubles
— TELS QUE —
Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tables-etc en acajou et en noyer, sofas, chaises à sièges à ressorts, tables à dessus en marbre, tables à manger, tables de centre, tables à thé, longues tables, tableaux, poêles, batterie de cuisine etc.—le contenu de plusieurs maisons bien garnies.
— EGALEMENT —
Une grande facture de lits cottage, chaises à sièges et bois et rotin. — mars

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc., à l'encan,
PAR MONTGOMERY, BRO. & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu mardi 24 décembre, à 11 heures du matin, aux écuries de P. Lister, rue Gravier,
Elégants Chevaux appareillés.
do do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières,
AUSSI:
Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis — mars

PAR G. DE FERIET.

Bibliothèque de prix, ouvrages de littérature, un choix de musique des meilleurs maîtres, y compris tous les nouveaux morceaux joués sur la scène française.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.

MARDI, 24 décembre 1867, à 6 heures du soir, au bureau de l'encanteur, rue Royale, No 62, il sera vendu, à l'enchère publique, sans aucune réserve ou limite—
Une magnifique collection de livres français, tels que Deschanel, Balzac, George Sand, Jules Verne, Janin, Hugo, Louis Blanc, et autres célèbres.
— Egalement —
Un choix de musique nouvelle.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. — 22 déc

Cadeaux de Noël et de Nouvel An!
Cadeaux de Noël et de Nouvel An!!
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 62.

MARDI, 24 décembre 1867, à 11 heures du matin, il sera vendu, à l'enchère publique, sans aucune réserve ou limite, un beau choix de bijouterie fine, comprenant—
Montres en or (à simple et double boîtier), chaînes, bracelets, boucles d'oreilles, parures en camé, broches en diamant, épinglettes et boutons de chemises, argenterie bagues en or, alfénide, magnifiques pendules, verrerie de Bohême de choix, cristaux, etc. etc.
— Egalement —
Deux magnifiques carabines du célèbre atelier de "Béranger" à Paris.
Conditions — Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. — 20 déc

Vente positive et sans réserve, à l'enchère publique, d'une Bibliothèque de choix, composée de Livres de droit, de médecine et divers Ouvrages.
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.

LUNDI, 23 décembre 1867, à 6 heures du soir, il sera vendu à l'enchère publique, au bureau de l'encanteur, rue Royale No 62, entre les rues Bienville et Conti—
Une bibliothèque de choix, comprenant des livres de droit, de médecine et divers ouvrages, tels que Merlin, Leclé, Mercadé, &c, &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
On peut avoir des catalogues en s'adressant à l'encanteur. — 21 déc

Ancienne pharmacie d'Escouville, encoignure Marais et Promenade Carondelet—Médicaments choisis, prescriptions soigneusement et consciencieusement et à prix modérés. Assortiment de médicaments homœopathiques français, anglais, allemands et [illegible] Traitements de maladies secrètes et chroniques des deux sexes.
Consultations en anglais, en allemand, en français, en italien, en espagnol et en slave.
30nov—1an.

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOFFMAN MARKS & CO

Succession d'Edward Jones—No 29,949.
Trois Terrains au faubourg Franklin. 3me District.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.,
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 38.

IL sera vendu le SAMEDI 4 janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 10 décembre 1867, pour le compte de la dite succession—

1o—Un terrain situé au faubourg Franklin de cette ville, dans l'îlet No 107, compris entre l'Avenue Washington et les rues Urquhart, Musique et Girod. Le dit terrain a, au pied américain 30 pieds de face à l'Avenue Washington sur 87 pieds de profondeur et face à la rue Girod. Il fait partie d'un certain plus grand No 11, sur un plan dressé par Louis Surgi, daté du 3 janvier 1837, déposé à l'étude de Louis Ferrand, alors notaire, comme plan No 25 de son livre de plans. Ensemble, toutes les bâtisses qui se trouvent dessus et comprennent une bâtisse basse en bois, et dépendances—acquis par le défunt de Jules Doutvan, par acte passé pardevant P. E. Laresche notaire public, en date du 31 octobre 1850.

2o—Un terrain (no) situé dans le même faubourg et dans le même îlet, désigné par le No 3 et a au 33 pieds 6 pouces de face à l'Avenue Washington sur 87 pieds de profondeur, entre les rues Urquhart et Girod, d'après le plan dressé par Fouché, daté du 2 mars 1843 et déposé à l'étude de E. N. Foulon. Le dit terrain fait partie du terrain No 6 sur un plan dressé par L. Surgi, daté du 3 janvier 1837. Le dit terrain a été acheté par le défunt de Benite Dosferic, par acte passé par devant Jos Lisbony, daté du 1er mars 1851.

3o—Un terrain (no) situé dans le même faubourg et dans le même îlet, désigné par le No 9 sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté du 16 avril 1815 et déposé à l'étude de T. Seghers, notaire public. Le dit terrain a 35 pieds 6 pouces de face à l'Avenue Washington, sur 117 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain a été acheté par le défunt de Pheis Gaspard, par acte passé pardevant J. Lisbony notaire public, en date du 15 mars 1850.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
L'acte de vente, y compris les timbres de revenu, pardevant J. F. Coffey, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur devra payer les taxes de l'année 1867.
Lidec—22,25 28 31 — 3 jav

Marchandises sèches et lingerie.
Par HOFFMAN, MARKS & Co.,
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 38.

LUNDI, 23 du courant à 10 heures du matin, il sera vendu—
Casimirs unis et fantaisie, doeskins, draps, satinets, meltons, jeans, tweeds, Kersey, Linsey, Kentucky jeans, velours laine, unies et fantaisie, pepel, des unies et bleu, des mérinos blancs et en couleur, à indiennes, coton blanc écru, moletons, et flanelle en couleurs, indiennes, flanelles et autres étoffes, coton blanc, des indiennes françaises et américaines coton blanc et coton écru à draps Lowell, coutils à matelas, stripes, cotonnades, denims, brillantines blanches, toile d'Irlande, batistes, châles cachemire et Stella, manteaux drap et soie, jupons balmoral, bonneterie laine et bonneterie coton, chemises de femmes, chemises de peau et caleçons en cachemire et en laine bretelles, cravates, couvertures et couvertures gaies, mouchoirs toile et mouchoirs coton, serviettes toile et linge de table, cravates &c. &c.
Conditions à la vente. — 21 déc

Vente continuée le MARDI, JEUDI et SAMEDI

Succession de G. J. LEWIS,
pour opérer un partage.
Les billets de la ville pris au pair
Grande vente importante, à l'encan
DU FONDS DU MAGASIN No 171 DE LA RUE CANAL,

Comprenant un des plus grands et des meilleurs stocks de
Porcelaines, verrerie et faïence jolis services en porcelaine française, en cristal, services à thé et à dîner, ornements de toilette, de verrerie rare de Bohême; argenterie fine, en plaqué et américaine, des meilleures manufactures, ainsi que de Rodgers Russell et autres marques célèbres, vases, figurines de Dresde et d'Allemagne, antiques, articles à eau de Cologne; services en porcelaine; en argent; statuettes en marbre de Paros et Magnolia, articles du Japon et français, magnifiques plateaux et corbeilles, plateaux à papier, supports à fruits et porte-à-bouquets, lampes et peignes.
Magnifiques pots à glace, en plaqué.
Services à thé et à café en plaqué.
Paniers drap, paniers de provisions et "Shoppers".
Devants de cheminée et paravents en bois, &c.
Réfrigérants et filtres qui contiennent des prix.
Poêles et toute espèce d'ustensiles de cuisine. **Cotton Plant.**
Lampes à huile de charbon—les derniers perfectionnements.
Belles pendules françaises et américaines.
Glaces françaises et américaines de toutes grandeurs.
Un grand stock d'articles trop nombreux pour être mentionnés et convenables pour CADEAUX DE NOEL et de NOUVEL AN
MM. HOFFMAN, MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER encanteur,
Bureau, rue de Chartres No 38.

Il sera vendu, le jeudi 19 courant, à 10 heures du matin, au magasin No 171 de la rue du Canal, entre Baronne et Dryades, par ordre et en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 29,[illegible] pour compte et pour opérer un partage.
Tout le stock ci-dessus et les propriétés comprenant une maison de commerce et à étage, les installations et le gaz, les meubles et bureaux.
Les installations ou le bail des lieux.
Les meubles seront vendus au No 34 de la rue du Camp.
Conditions—
Au-dessous de $300 comptant au-dessus de $300 trente jours, au-dessus de $500 60 jours—
Au-dessus de $1000, 90 jours, au-dessus de $[illegible]—
Les billets devront être endossés à la satisfaction du vendeur.
HOFFMAN, MARKS & CO
S. S. ZELNICKER, encanteur.

Succession de L. H. Stern—No 29982
Fonds du Magasin de L. H. Stern & Co, rue Gravier, No 1[illegible]
Assortiment général de Quincaillerie, coutellerie, &c., pour opérer un partage.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER encanteur.
Bureau rue de Chartres No 38.

IL sera vendu le mardi, 24 décembre 1867, à midi, au magasin No 1[illegible] de la rue Gravier, en vertu et conformément à un ordre de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans daté du 3 décembre 1867, No 29,[illegible] de la dite Cour, pour opérer un partage.
Tout le fonds du dit magasin, tel que le stock, en quincaillerie, coutellerie, &c, etc, suivant inventaire.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Succession d'Isidore Loeb
Distillerie, Etablissement à rectifier, Appareils et Bail de la Distillerie, à l'encan
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres No 38.

IL sera vendu, mardi, 31 décembre 1867, à midi, sur les lieux, No 32 de la rue du Canal, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 5 novembre 1867, pour le compte de la succession ci-dessus, dans la rue de [illegible], les rues Toulouse et Bassin, lequel contient l'établissement à rectifier, ayant pour la rectification [illegible] 1867, avec privilège de renouveler le bail jusqu'au 1er octobre 1868, le loyer étant de $125 par mois, ainsi que les appareils et les meubles appartenant audit établissement.
— Egalement —
Le terme non expiré du bail de l'établissement à rectifier, bail expirant le 1er octobre 1868, avec privilège de renouveler le bail pour un an, [illegible] à $125 par mois.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
21 dé—

Succession de MARX LEVY.
Fonds du magasin No 34 de la rue Vieille-Levée — Quincaillerie, ferblanterie, articles en osier et en bois.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 31 du courant, à midi au magasin No 34 de la rue Vieille-Levée, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 6 décembre 1867 pour le compte de la dite succession—
Le fonds du dit magasin, un assortiment général de quincaillerie, ferblanterie, articles en osier et en bois, &c. &c.
Le tout sera vendu en bloc.
Conditions — Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. — 16 déc—[illegible]

PAR S. GUINAULT

Propriétés de valeur à McDonoghville.
Trois jolies Maisons doubles sur la rue Homer, un magnifique îlet sur la rue Franklin, contenant cinq Maisons, etc., etc.
PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 28 décembre 1867, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Cinq lots de terre désignés par les Nos 7, 8, 9, 10 et 11, faisant face à la rue Homer entre Monroe et Madison.
Les lots Nos 7 et 8 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Homer, sur 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Sur chacun de ces lots de terre se trouve une maison double de quatre chambres, cuisine, etc.
Les lots Nos 9 et 10 mesurent ensemble 64 pieds de face à la rue Homer sur 139 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble une maison double de quatre chambres, cuisine double, citerne, &c.
Le lot No 11 de forme irrégulière mesure 27 pieds 6 pouces 5 lignes plus ou moins de face à la rue Homer, 115 pieds 6 pouces plus ou moins, sur la ligne du fond, sur 139 pieds 10 pouces 3 lignes d'un côté et 127 pieds 2 pouces de l'autre.
Un îlet désigné par le No 93, renfermé par les rues Franklin, Monroe, Lawrence et Ptolémée, ayant 127 pieds 3 pouces 3 lignes de face aux rues Franklin et Monroe, et 257 pieds 9 pouces 6 lignes de face aux rues Lawrence et Ptolémée. Ensemble, les bâtisses et améliorations comprenant cinq maisons, une double avec une maison de quatre pièces, galerie et cabinet, une de trois pièces deux chambres, galeries, cabinets, cuisines, lieux d'aisance, etc. etc. La façade de cette propriété est entourée d'une clôture sur la rue Franklin et le reste de l'îlet est en pieux debouts. Voir les plans à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant 8 p. 0/0 d'intérêt par an de date et hypothèque.
Acte de vente pardevant A. Dreyfous notaire public aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats-Unis. — 21 déc

BELLE VACHERIE.
PAR S. GUINAULT.
F. BUCKINGHAM, encanteur.
Bureau, enc. Passage de la Bourse et Bienville.

MARDI, 24 décembre 1867, il sera vendu à 11 heures du matin, à Carrollton, sur l'Avenue du Canal à l'écurie de Mme Moore—

La vacherie de Jacques Barrère, qui se retire des affaires à cause de sa santé, [illegible] 40 belles et jeunes vaches laitières, beaucoup avec leurs veaux, les autres fraîches en lait et au moment de veler.
1 Taureau,
3 excellents chevaux de harnais, 1 pouliche,
2 charrettes à lait, 1 charrette à provision, les harnais, bidons, &c., &c.
Conditions—Jusqu'à $50 comptant, au-dessus de $200 à $600, 6 mois, au-dessus de $600 au mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.
La clientèle sera partagée entre les deux plus forts acheteurs. — 21déc

Vaches......Vaches.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau enc. Passage de la Bourse et Bienville.

LUNDI, 23 décembre 1867, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Dumaine et Broad—
10 belles vaches laitières donc cinq avec veaux et les autres au moment de veler.
1 cheval, 1 charrette à provision, bidons, ustensiles, &c.
Conditions—Jusqu'à $200 comptant et au-dessus de $200, 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. — 20 déc

VENTE POUR CAUSE DE DEPART
Installation de valeur d'un marchand de café au Marché Poydras.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.

MARDI 24 décembre 1867 il sera vendu à midi, à la jonction des rues Poydras et Cirque, et aussi au Marché Poydras—
L'installation suivante appartenant à M. Pierre Merl qui part pour l'Europe.
L'établissement complet d'un grand marchand de café dont les ventes journalières sont très fortes et comptant.
Conditions—Moitié comptant, en greenbacks, et la balance à un crédit de 4 mois, en billet endossé à satisfaction. — 17déc

Pour cause de départ. Jolie propriété rue de l'Hôpital.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI 28 décembre 1867, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre mesurant 35 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue de l'Hôpital, entre Bourbon et Dauphine, sur une profondeur moyenne de 161 pieds 5 pouces. Ensemble, une maison (No 108) à quatre chambres, galerie et cabinet, cuisine, chambres à domestiques, double waterwork, lieux d'aisance, écurie, portes de cochère, etc. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant en billets des Etats-Unis.
Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire public.
15 déc—

PAR J. P. BOISSEAU.

CAFÉ A L'ENCAN—Par J. P. Boisseau, encanteur, Bureau rue Gravier Nos 49 et 51—Il sera vendu, mardi, 24 décembre 1867 à 10 heures et demie du matin, le contenu du Café de l'angle des rues Gravier et Front. Le stock comprend eau-de-vie, whisky, genièvre, Madère, Sherry, Port, vin rouge et Champagne, vermouth, absinthe, anisette, kirsch, marasquin, amers Hostetter et Baker. Egalement, les comptoirs étagères, glaces, installations de gaz et meubles.—Le tout est positif et sans réserve.—Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 déc